

**6^{eme} session Consultations informelles Pacte mondial pour les migrations,
Genève, les 12 et 13 octobre 2017**

Projet Déclaration Sénégal

Madame le Co modérateur,

Le Sénégal exprime ses remerciements à Madame Louise Arbour, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les questions migrations et son équipe pour les efforts salutaires déployés depuis le début des consultations, contribuant ainsi, à une participation inclusive de toutes les régions et acteurs impliqués.

Ma délégation est en phase avec les idéaux développés par les Panelistes du jour, renforçant notre conviction que la migration, qui contribue au développement des pays développés et ceux en développement, nécessite un encadrement approprié, dont pourrait contribuer le Pacte pour la migration en cours de négociation.

La migration, phénomène naturel, objet d'enjeux multiples et d'intérêts divergents entre les acteurs de la communauté internationale, demeure de nos jours une préoccupation mondiale en raison des multiples obstacles et défis à relever.

Dans le contexte de la recrudescence de l'immigration irrégulière, en particulier dans les pays du sud, le renforcement du dialogue multilatéral sur cette question vient à son heure et devrait contribuer à l'harmonisation des politiques nationales de nos Etats.

Il est à saluer l'engagement de la Communauté internationale à s'intéresser davantage aux questions migratoires, à multiplier les concertations dans le but d'aboutir à des solutions durables.

Il convient de souligner que dans cette dynamique, les accords bilatéraux sur la migration conclus entre plusieurs pays développés et ceux en développement n'ont pas donnés les résultats escomptés.

Madame le Co modérateur,

Le Pacte mondial pour la migration suscite d'énormes espoirs pour traduire en actes les idéaux proclamées par la Déclaration de New York.

Tout en souhaitant que la volonté politique et la bonne foi des acteurs guident tout le

processus de négociations du Pacte mondial, le Sénégal voudrait rappeler que certaines conventions internationales ont déjà prévu des principes de bonne gouvernance de la migration et des sanctions à l'égard de ceux qui s'impliquent dans la traite des personnes et des migrants, pour éradiquer le phénomène.

Par conséquent, le Pacte mondial devrait consolider ces acquis, et mieux apporter un surplus qui intègre l'inclusion, l'intégration des migrants dans leurs pays d'accueil, l'accès à l'emploi sans discrimination, le recrutement responsable, la rémunération juste et équitable, et l'accès des migrants vulnérables et leurs familles aux services fondamentaux, tels que les infrastructures de santé et d'éducation.

Pour conclure, ma délégation souhaite que les préoccupations des pays d'accueil, des pays de transit et des pays d'origine soient pris en compte pour que le Pacte mondial soit applicable dès son adoption.

Au terme des consultations informelles, le Sénégal se félicite de la pertinence des thématiques abordées, l'intérêt manifesté par les acteurs et surtout le climat qui a prévalu, laissant supposer que les prochaines étapes vont nous conduire vers l'adoption d'un Pacte qui répondrait à nos attentes.

Je vous remercie